

FEDERATION FRANÇAISE DE DARTS



PARTENAIRE
OFFICIEL

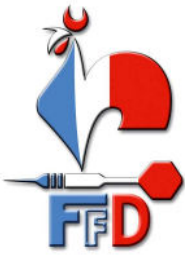
COUPE NATIONALE

Règlement

1. Le Comité de Direction des compétitions est constitué de : M. Ludovic LEMAIRE et Dorothée LEMAIRE , Directeurs Sportif Fédéral; M. Yves SCHARZWAELDER, Président de la Ligue Est, M. Jean-Michel APTEL, Président du Comité, M. Michel BOULET, Président du club organisateur.
2. La participation à la Coupe Nationale est réservée à tous les joueurs titulaires d'une licence FFD en cours de validité.
3. Le règlement des inscriptions doit être fait pour le 25 février 2023 soit par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Darts, soit par virement. Aucune inscription par téléphone ou par e-mail n'est acceptée.
4. Les féminines doivent choisir entre « Double » ou « Double Féminin ».
5. Les joueuses et joueurs qui ont, ou auront 50 ans avant le 01 juin de la saison en cours ont la possibilité de participer au tournoi simple vétéran.
6. Les joueuses et joueurs de 50 et plus ayant joués une compétition nationale en simple masculin ou simple féminin n'auront pas la possibilité de participer au tournoi Vétéran.

Les inscriptions se feront de manière électronique, un lien sera disponible sur le site FFD
(www.ffdarts.com)

7. Le tirage au sort informatique sera effectué par le Directeur Sportif Fédéral le Mercredi précédent la compétition. Tout désistement ou modification de doublette, après l'inscription, doit être impérativement signalé au DSF, au plus tard la veille du tirage avant 19:00. Dans la mesure du possible, des doublettes seront reconstituées. Aucune modification ne sera prise en compte après cette date.
8. Le samedi, dès 08:30 pour les compétitions « Masculins, Féminines et Vétérans », les joueurs sont invités à pointer à la table de marque.
9. Le dimanche, dès 08:00 pour la compétition « Junior » et 09:00 pour les compétitions « Doubles et Doubles Féminins » les joueurs et doublettes sont invités à pointer à la table de marque, Tout joueur qui n'est pas présent dans les trois minutes qui suivent l'heure mentionnée sera déclaré forfait par le Comité de Direction.



FEDERATION FRANÇAISE DE DARTS



PARTENAIRE
OFFICIEL

10. La Coupe Nationale comprend 6 compétitions : Masculine, Féminine, Junior, Vétéran Doubles, Doubles féminin.
11. Les distances de jeu sont celles imposées par la WDF.
12. Les compétitions se déroulent en Round Robin dans la mesure du possible.
13. Tous les matchs des compétitions individuelles en mode Round Robin se disputent au meilleur des 5 manches. Tous les matchs des compétitions doubles au meilleur des 5 manches.
14. Tous les matchs des compétitions féminines, vétérans, doubles, doubles féminin et juniors, après le Round Robin, jusqu'à la finale incluse, se jouent aux meilleures des 7 manches de 501 points (4 manches gagnantes) ; départ direct, finish sur un double.
15. Tous les matchs de la compétition masculine après le Round Robin jusqu'aux quarts de finale inclus, se jouent aux meilleures des 7 manches, se jouent aux meilleures des 9 manches en demi finale et finale : départ direct, finish sur un double.
16. Pour chaque match, le départ se fera à la bulle. Le premier joueur mentionné sur la feuille de poule ou de match jouera la bulle en premier. Le gagnant de cette bulle démarrera la manche décisive s'il y en a une.
17. Lors des finales sur le podium, la tenue correcte est exigée. Jeans et survêtement sont à bannir. Chaussures noires obligatoires.
18. Le comptage des points s'effectue verticalement, à gauche de la cible, par un arbitre désigné. Tout arbitre désigné qui n'est pas présent dans les 3 minutes qui suivent l'heure mentionnée, ou qui refuse de scorer, sera déclaré forfait par le Comité de Direction.
19. Le timing annoncé par l'organisateur est donné à titre indicatif, il peut être modifié en fonction de l'évolution de la compétition. Seule l'heure mentionnée sur la feuille de route doit être prise en compte.
20. Le montant des récompenses (primes) sera proportionnel au nombre d'inscrits ; les montants annoncés, sont donnés à titre indicatif. Les récompenses sont remises sur le podium à l'issue de chaque compétition.
21. Il est interdit de fumer, de consommer toutes denrées alimentaires, ou boissons autres que de l'eau plate ou gazeuse, dans la salle de jeu. Les sonneries des téléphones portables doivent être coupées.

Siège social: 7 rue Jodelle, 77220 Gretz-Armainvilliers.

Tél. : 06 59 95 39 65 / Mél : secetaire.ffd@gmail.com/ www.ffdarts.fr

Association déclarée en sous-préfecture de Poissy sous le numéro W291004379

Orange Restricted